



Mémo jeunes – 1er trimestre 2025

Important

Pensez à **renouveler les licences de vos inscrits** à l'école de golf afin que tous vos joueurs puissent être comptabilisés dans le cadre des Labels de l'école de golf, du Junior Pass, ainsi que dans les calculs du Challenge Acadomia des écoles de golf.

Rappels:

- ✓ Un joueur sans licence active n'est pas comptabilisé dans l'item « Nombre d'inscrits à l'EDG » dans le cadre du Challenge des écoles de golf.
- ✓ Un joueur sans licence active n'est pas éligible au Junior Pass ffgolf 2025
- ✓ Un joueur éligible au Junior Pass ffgolf, non enregistré sur la liste des inscrits à l'école de golf ne peut pas y prétendre. Afin de ne pas pénaliser vos jeunes licenciés, il est impératif d'enregistrer vos joueurs inscrits à l'école de golf sur votre tableau de bord de votre école de golf.
- Pour les clubs qui accueillent un public scolaire, nous vous remercions d'utiliser le formulaire de prise de licence gratuite disponible <u>ici</u>: https://files.ffgolf.org/xnet/docs/prod/jeunes-scolaires-universitaires/Formulaire prise de licence gratuite ffgolf primaires et 6eme.pdf afin de valoriser vos actions et ainsi permettre une meilleure évaluation de la passerelle entre « le golf à l'école » et « l'école de golf en club ».

Junior Pass ffgolf

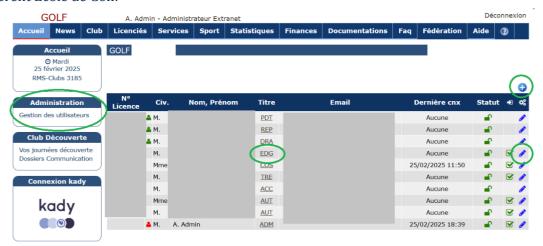
Retrouvez la liste des clubs inscrits ainsi que les critères d'éligibilité sur le site web ffgolf : https://www.ffgolf.org/golf-amateur/jeunes/junior-pass et sur Extranet, rubrique DOCUMENTATIONS / JEUNES, SCOLAIRES, UNIVERSITAIRES / JUNIOR PASS FFGOLF

Pour tout ajout ou modification des informations en lien avec votre structure, nous vous remercions d'utiliser le lien suivant : https://ffgolf.typeform.com/to/oTgDeWpQ

Référent EDG sur Extranet

Afin de recevoir l'ensemble des communications spécifiques à la thématique des Jeunes envoyées par la fédération, il est nécessaire de déclarer votre « référent EDG » et d'ajouter ses coordonnées sur le tableau de bord de votre école de golf, disponible sur Extranet. Pour cela, vous pouvez le faire sur le menu ACCUEIL

/ GESTION DES UTILISATEURS. Puis, cliquez sur l'icône pour modifier les coordonnées de votre profil EDG – Référent Ecole de Golf.



Challenge Acadomia des écoles de golf

La principale nouveauté de l'édition 2024/2025 du Challenge, débutée le 1er septembre 2024 est la suppression de la prise en compte des animations dans le calcul des points du Challenge, depuis le 20 janvier 2025. Le classement affiché depuis tient compte de cette nouvelle règle.

Vous retrouverez l'ensemble des documents liés au Challenge, mis à jour sur Extranet, rubrique SPORT / CHALLENGE ECOLES DE GOLF.

Depuis le début de l'année 2025, ACADOMIA est le nouveau partenaire du Challenge National des Ecoles de Golf.

Junior Series

Fort d'une pleine réussite lors des éditions 2022, 2023 et 2024, le circuit des « Junior Series » a été reconduit en 2025.

L'objectif de ce circuit : Inciter les clubs à faire entrer l'ensemble des jeunes dans une pratique compétitive avec, à la clé, une dotation offerte à chaque club labellisé organisant un minimum de <u>6 compétitions en</u> score maximum sur la saison.

Les inscriptions sont désormais closes avec 163 inscrits. La liste des clubs est disponible sur ce lien : https://files.ffgolf.org/xnet/docs/prod/jeunes-scolaires-universitaires/Liste des clubs inscrits.pdf

Informations disponibles sur Extranet dans le menu DOCUMENTATIONS / JEUNES, SCOLAIRES, UNIVERSITAIRES / JUNIOR SERIES.

Rappels:

- Affichez le calendrier des compétitions sur le tableau de l'école de golf et le ranking
- L'organisation d'un minimum de **6 compétitions** d'ici le 15 novembre 2025 est <u>obligatoire</u> pour bénéficier de la dotation fédérale qui sera envoyée à partir du 15 novembre.
 - Formule de jeu obligatoire : Score Maximum
- Titre des épreuves : Contient obligatoirement le terme **JUNIOR SERIES** pour qu'une épreuve soit comptabilisée





Campagne d'envoi des éléments de communication

Les visuels 2025 (autocollants + macarons) des labels de l'école de golf ont été envoyés dans les clubs au cours de la dernière quinzaine de février.

365 écoles de golf sur les 541 déclarées sont labellisées.

Respect du critère de passage des drapeaux (critère 2 du label)

Pour conserver leur label, les écoles labellisées doivent être à plus de 80% de drapeaux enregistrés dans les <u>22 derniers mois</u>.

Un point sera réalisé au **15 mai 2025** et les écoles de golf qui seront en dessous du seuil des 80% ne conserveront pas leur label.

<u>Rappel</u>: Ce pourcentage est calculé sur la base des enfants de plus de 7 ans non classés avec une licence active de plus de 4 mois.

Préconisations fédérales

1. Comme précisé dans le dernier Mémo Jeunes, nous vous encourageons à promouvoir les épreuves départementales de proximité auprès de vos jeunes. A ce titre et pour une meilleure compréhension, la page 341 du Vadémécum 2025 a été amendée.

Le Droit de Jeu Fédéral (DJF) n'est pas requis pour participer aux épreuves suivantes :

Les épreuves départementales, les épreuves régionales non qualificatives au Championnat de France des Jeunes ainsi que la Promotion Interrégionale U16 Garçons et Filles.

- 2. Rappel pour l'entrée en compétition :
 - Pour le niveau Drapeau Blanc et Bronze -> utilisation du repère 7 comme repère de jeu.
 - Pour le niveau Drapeau Argent -> utilisation du repère par catégorie d'âge sur 9 trous comme repère de jeu
 - Pour le niveau Drapeau d'Or -> utilisation du repère par catégorie d'âge sur 18 trous comme repère de jeu
- 3. Rappel pour l'obtention du 1^{er} index en lien avec le WHS:
 - A la suite de la mise en place du nouveau calcul de l'index via le WHS, nous incitons vivement les clubs à suivre la préconisation fédérale qui est de n'enregistrer des cartes comptant pour l'index qu'à partir du moment où l'enfant est titulaire du drapeau blanc.

Certificat médical & questionnaire de santé

Sur Extranet, le pictogramme suivant a été ajouté en 2024 sur l'écran indiquant la liste des inscrits à l'école de golf afin de vous indiquer les joueurs n'ayant pas encore enregistré leur certificat médical ou leur questionnaire de santé. Pour les mineurs, les conditions liées au certificat médical ont été allégées :

Sont tenus de fournir un certificat médical:

- **Les Licenciés majeurs et mineurs** participant à une épreuve nécessitant le droit de jeu fédéral*. Sont tenus de fournir un questionnaire de santé :
 - Les Licenciés mineurs pratiquant en loisir ou en compétition comptant pour l'index y compris les parties certifiées WHS (Hors épreuve nécessitant le droit de Jeu fédéral*)

Vous trouverez l'ensemble des informations en lien avec ce sujet sur notre site web : https://www.ffgolf.org/prendre-sa-licence/certificat-medical-et-qs

A titre d'exemple, le questionnaire de santé est disponible sur <u>ce lien</u>. Ce questionnaire doit être rempli par le licencié ou son représentant légal si celui-ci n'est pas en âge de le remplir seul.

Pour toute question, la ligue reste votre principal interlocuteur.

Muriel Foulquié Aurélien Lacour
Elue au comité directeur en charge des jeunes Cadre technique en charge des jeunes